



RAPPORT DE L'ATELIER DE CONCERTATION SUR

**L'étude conjointe UA - UE pour évaluer
le champ d'application et la pré-
faisabilité de l'Initiative de la Grande
Muraille Verte pour le Sahara et le
Sahel**

**Organisé par la Commission Européenne et la
Commission de l'Union Africaine**

Ouagadougou, Burkina Faso

06 – 07 Mai 2009

SOMMAIRE

ACRONYMES.....	3
1. OUVERTURE.....	4
2. INTRODUCTION DE L'ETUDE PAR L'UNION EUROPEENNE	5
3. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ETUDE DE PREFAISABILITE DE LA GMVSS ET DISCUSSIONS	6
4. RESULTATS DES TRAVAUX DE GROUPES.....	9
4.1. ORGANISATION INSTITUTIONNELLE ET MODALITES FINANCIERES.....	9
4.2. FAISABILITE TECHNIQUE	11
5. PRESENTATIONS DES EXPERIENCES ET RECOMMANDATIONS	15
6. RECOMMANDATIONS FINALES ET CONCLUSIONS	19
7. ANNEXES.....	22

ACRONYMES

ACP	pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique
AMCEN	<i>African Ministerial Conference on the Environment</i>
AMESD	<i>African Monitoring of Environment for Sustainable Development</i> / Programme de Surveillance de l'Environnement en Afrique pour le développement durable
ANAFE	African Network for Agroforestry Education
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
CC	Changement Climatique
CE	Commission Européenne
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEN-SAD	Communauté des États Sahelo-Sahariens
CER	Communautés économiques régionales
CGIAR	Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale
CILSS	Comité Permanent Inter Etats de lutte contre la Sécheresse dans la Sahel
CSIF	Cadres Stratégiques d'Investissement de pays (CSIF) pour la GDT
CUA	Commission de l'Union Africaine
DSP-PIN	Document Stratégique Pays – Programme Indicatif National
DSRP	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
EAC	East African Community
EM	Etats Membres
PAE	Plan d'Action environnemental (du NEPAD)
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture / <i>Food and Agriculture Organization (of the United Nations)</i>
GDT	Gestion Durable des Terres
GDTE	Gestion Durable des Terres et de l'Eau
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
GMVSS	Initiative Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel
ICPAC	<i>IGAD Climate Prediction and Applications Centre</i>
ICRAF	Centre Mondial d'agroforesterie / World Agroforestry Centre
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement / <i>Intergovernmental Authority on Development in Eastern Africa</i>
LCD	Lutte contre la désertification
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique / <i>New Partnership for Africa's Development</i>
MDP	Mécanisme de Développement Propre
MM	Mécanisme Mondial
OSS	Observatoire du Sahara et du Sahel
OSC	Organisation de la Société Civile
PFNL	produits forestiers non ligneux
PPDAA	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
UE	Union européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMA	Union du Maghreb Arabe
UNCCD	United Nations Convention to Combat Desertification
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework
UNDP	United Nations Development Programme
UNEP	United Nations Environment Programme
USAID	United States Agency for International Development

Dans le cadre du partenariat AU-UE sur le changement climatique, et comme recommandé par la première réunion de concertation sur la Grande Muraille Verte en janvier 2008 à Bruxelles, la nécessité de disposer d'une analyse de la faisabilité ou d'une étude de pré-faisabilité de la GMVSS a été acceptée comme condition préalable afin de fournir aux décideurs de l'UA, de la CUA, de l'UE et de la CE suffisamment d'informations pour identifier les activités initiales prioritaires de la GMVSS pouvant efficacement appuyer la mise en œuvre du plan d'action stratégique 2008-2010 du partenariat n° 6 (action 2). La CUA a confirmé son accord sur le contenu proposé pour une telle étude dans sa lettre à la CE du 29 septembre 2008. Les termes de référence de l'étude sont joints en annexe 1.

La GMVSS est un concept complexe et ambitieux qui interagit avec les questions régionales et internationales. Une étude de pré-faisabilité serait utile pour analyser la cohérence de l'architecture institutionnelle, économique, politique et financière complexe de la GMVSS avec le contexte international, tout en renforçant les relations euro-africaines. Elle améliorerait idéalement la coordination des politiques sectorielles dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, du commerce, des investissements, etc, et assurerait ainsi la durabilité de la GMVSS en termes génériques et au niveau politique.

C'est dans ce contexte que l'atelier de concertation a été organisé les 6 et 7 mai 2009 à Ouagadougou (Burkina Faso) en vue d'examiner et de valider les propositions faites par l'équipe de consultants sur l'organisation institutionnelle, les modalités financières et les activités techniques pour la mise en œuvre de la GMVSS (cf. annexe 2). Les partenaires nationaux, sous-régionaux, régionaux et internationaux impliqués dans la GMVSS (cf. liste des participants, annexe 3) étaient présents et ont permis d'enrichir les discussions en formulant de nombreuses recommandations.

1. OUVERTURE

Le secrétaire exécutif du CILSS a prononcé le mot de bienvenu en exprimant sa profonde gratitude aux autorités Burkinabé d'avoir bien voulu abriter cet atelier et a remercié le Ministre pour toutes les facilités organisées pour la réussite de la rencontre. Il a remercié tous les invités d'avoir fait le déplacement. Après avoir rappelé les enjeux importants soulevés par la désertification, il a souligné que l'Initiative suscite beaucoup d'espoirs pour les populations rurales et que l'idée initiale qui semblait irréaliste peu à peu se concrétise. Il a mis en exergue le travail remarquable réalisé en matière d'intégration régionale grâce au travail de la CUA et de la CEN-SAD et le rôle de locomotive joué par le CILSS et l'OSS et le fort engagement des pays qui s'organisent avec la mise en place de comités nationaux. Se félicitant de l'étude, il a réaffirmé que le CILSS ne ménagera aucun effort en mettant son expérience à profit de la mise en œuvre de la GMVSS.

Son excellence M. Salif Sawadogo, Ministre de l'Environnement et du Cadre de vie du Burkina Faso a ouvert l'atelier en rappelant l'historique du développement de la GMVSS. Mettant en exergue que cette initiative a le large avantage d'intégrer l'ensemble des efforts réalisés par les pays africains touchés par la désertification, la GMVSS permettra de renverser les tendances de la dégradation et d'apporter aux communautés concernées les moyens de gérer leurs ressources et d'en tirer les bénéfices que recèlent les zones sèches. Il a rappelé les grandes étapes de la démarche depuis l'élaboration du concept et l'adoption de la note conceptuelle, le plan d'action 2008-2010 et le rôle majeur du Sénégal dans la réflexion scientifique (choix des espèces...) et la mobilisation des experts africains. Il a souligné que le présent atelier devait permettre de valider l'étude et d'identifier les synergies entre la GMVSS et TerrAfrica et que le gouvernement du Burkina Faso était très attentif aux résultats des travaux de l'atelier. Tout en souhaitant plein succès aux travaux, il a déclaré ouverts les travaux de l'atelier régional de concertation sur la faisabilité de la GMVSS.

M. Amos Tincani, Ambassadeur Chef de délégation de la Commission Européenne au Burkina Faso, a rappelé qu'au cours du 2^e sommet UE – Afrique a été définie à Lisbonne en 2007 une action prioritaire du partenariat sur les changements climatiques « *coopérer pour faire face à la dégradation des terres et l'aridité croissante, en incluant l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel* ». Il a souligné que cette initiative unique en son genre, vise à être un catalyseur de la LCD, de la lutte contre la pauvreté, dans les régions désertiques circum-sahariennes et contribue aussi à l'alliance mondiale contre les CC (lancé par l'UE en 2007). M. Tincani a mis en exergue l'évolution du concept d'une plantation d'arbres à une approche de GDT capable de contribuer à la mise en œuvre des plans et initiatives continentales telles que le PPDDA, le plan d'action environnemental du NEPAD... Il a noté que le soutien éventuel apporté par l'UE devrait cibler la promotion de la GDT en tant que véhicule d'adaptation au changement climatique en utilisant le moteur de l'agriculture en tant qu'instrument fondamental et singulièrement puissant pour promouvoir le développement durable et la réduction de la pauvreté en ce qu'elle contribue au développement en tant qu'activité économique, moyen de subsistance, et fournisseur de services environnementaux. Si les stratégies d'adaptation proposées par l'étude sur la GMVSS sont pertinentes, il reste à clarifier la faisabilité des différents scénarios institutionnels et examiner les moyens financiers à mettre en œuvre. A ce sujet, il convient de mentionner que dans le cadre du 10^e FED, un financement Intra-ACP de 20 millions d'euros est prévu pour la lutte contre la désertification. M. Tincani a suggéré d'examiner aussi les possibilités financières sous-tendues par la mise en place des programmes indicatifs nationaux et régionaux et des lignes budgétaires thématiques en lien avec les activités de développement rural. Il a conclu que la mise en œuvre de la GMVSS devrait être principalement axée sur des actions visant à promouvoir la GDT et la transformation des écosystèmes dégradés en agro-écosystèmes sains pour améliorer les conditions de vie des populations rurales vulnérables.

M. Abébé, Directeur du département d'Economie Rurale et de l'Agriculture de la CUA, a exprimé les meilleurs vœux de la CUA, en particulier du département du développement rural et de son Commissaire, et a exprimé sa reconnaissance à l'UE et remercié tous les partenaires présents (CILSS, CENSAD, OSS) durant la conduite de l'étude. Ce n'est pas une coïncidence que l'atelier se tienne à Ouagadougou pour analyser la faisabilité de la mise en œuvre de cette initiative africaine. En effet, l'UA et la CENSAD/OSS qui ont développé deux visions conceptuelles ont travaillé afin d'harmoniser leurs approches et définir un plan d'action commun. Il a rappelé que l'UE et l'UA ont défini la GMVSS comme une action prioritaire de la mise en œuvre du partenariat défini à Lisbonne en 2007 et que les participants sont appelés à analyser le rapport et les propositions institutionnelles et financières faites pour apporter leurs recommandations. Il a finalement adressé sa gratitude au gouvernement du Burkina Faso d'avoir bien voulu accueillir cet atelier de concertation.

2. INTRODUCTION DE L'ETUDE PAR L'UNION EUROPÉENNE

M. Blok a rappelé le contexte dans lequel a été réalisé l'étude, en particulier celui de la mise en œuvre du partenariat stratégique Afrique – UE et a présenté les termes de référence de l'étude de préfaisabilité.

Il a rappelé l'objectif général de l'étude qui est d'évaluer la faisabilité de la Grande Muraille Verte du Sahara et du Sahel, en regard des possibilités de soutien de la CE/UE aux activités identifiées de l'initiative. Cela comprend une mise à jour complète sur l'état de la préparation et de la mise en œuvre de la GMVSS, et des évaluations et des recommandations complètes, notamment concernant les questions institutionnelles et financières, pour soutenir efficacement la mise en œuvre décentralisée, l'impact et la durabilité des activités identifiées.

L'étude a pour objectifs spécifiques l'évaluation des caractéristiques principales du cadre institutionnel, de la gouvernance, des pays partenaires initiaux et des organisations potentielles, des synergies et des liens avec d'autres initiatives appropriées. Elle identifiera également des sources possibles de financement, notamment de l'UE (CE et EM), et les meilleures modalités pour assurer la mise en oeuvre efficace et de bonnes approches participatives pour aider à répondre aux besoins, aux capacités et au potentiel de développement des groupes cibles.

Il a enfin présenté les tâches à effectuer qui sont divisées en 4 étapes importantes comme décrit ci-dessous :

- | | |
|---------|---|
| Etape 1 | Evaluer le niveau de progrès de la GMVSS, caractériser et cartographier les politiques, les programmes et les activités connexes appropriés, pertinents et existants dans les pays et au niveau régional, évaluer leur pertinence et leur degré de mise en oeuvre, analyser les chevauchements et les synergies réelles, évaluer le potentiel réel de la GMVSS en la comparant à d'autres initiatives et sur cette base, identifier les forces et les faiblesses des initiatives passées et actuelles.. |
| Etape 2 | Sur la base de la cartographie précédente, définir la politique stratégique, opérationnelle, institutionnelle et les orientations techniques pour consolider et renforcer les actions développées dans les zones vulnérables pour lutter contre la désertification et réduire la pauvreté. |
| Etape 3 | Basé sur ce qui précède, développer les scénarios réalistes qui assureraient les synergies, la mobilisation et l'utilisation optimale des ressources qui seraient autrement difficiles à mettre en place pour chaque pays ou région. |
| Etape 4 | Présenter, tester et valider, les divers scénarios lors de la réunion des parties concernées |

Les termes de référence complets de l'étude sont joints en annexe 1.

3. PRÉSENTATION DES RESULTATS DE L'ETUDE DE PREFAISABILITE DE LA GMVSS ET DISCUSSIONS

Avant de commencer la présentation des résultats de l'étude, Mme Anne C. Woodfine a présenté l'équipe de consultante et remercié l'ensemble des personnes qui ont soutenu les travaux : M. Blok de l'UE ; MM. Abébé and Dampha de l'UA, les délégations européennes dans les pays visités et l'ensemble des partenaires nationaux, sous-régionaux et régionaux. Elle a aussi remercié les partenaires de bien vouloir signaler toutes erreurs que le rapport pourrait comporter ou toutes informations nécessitant d'être précisées afin de les inclure dans la version finale du rapport.

Un bref rappel des objectifs spécifiques de l'étude, des questions cruciales et du contexte dans lequel la GMVSS a été fait par Mme Woodfine qui a ensuite présenté les résultats de l'étude que l'équipe de consultantes a menée depuis son lancement à Bruxelles le 28 janvier 2009.

M. Abébé a remercié Mme Woodfine pour l'excellente et détaillée présentation et a rappelé les points clés qui ont été soulevés par l'étude.

Des remarques et questions générales ont été posées :

- le représentant de la FAO a souligné la difficulté d'avoir d'aussi large structure de coordination (cf. 4 scénarios) et a proposé d'utiliser l'OSS pour l'assistance technique ;

- le représentant du Burkina Faso a jugé comme positive l'évolution de la GMVSS d'une plantation d'arbres vers des pratiques de GDT mais a souligné la nécessité d'avoir une institution nationale désignée comme porteuse de la mise en œuvre à l'échelle nationale ;
- le représentant du Sénégal a mis en exergue le besoin d'articuler la GMVSS autour de la foresterie et de ne pas focaliser seulement la GMVSS sur les problématiques agricoles. Sur le plan institutionnel, inviter seulement les Ministres des Affaires étrangères limiterait la portée de l'initiative ;
- le représentant de l'UNCCD souligne le besoin de se focaliser sur la GDT pour lutter contre la désertification et qu'il existe déjà des acquis à valoriser en tenant compte de ces forces et faiblesses. Il ne faut pas non plus occulter le plan environnemental du NEPAD et pas seulement se focaliser sur le PPDA. Par ailleurs, sur le plan institutionnel, on n'a pas assez considéré les structures existantes. Concernant les pays initiaux, la question est posée de savoir s'il est nécessaire de commencer avec un nombre restreint de pays ;
- le représentant du Mali a exprimé le sentiment que le rapport n'a pas capitalisé suffisamment les acquis de la recherche en particulier le choix des espèces les plus adaptées. Il a aussi exprimé son attente quand à la faisabilité technique et financière (quels coûts ont été estimés et quelle contribution de l'UE peuvent être attendus). Il est aussi nécessaire de définir les actions à entreprendre en regard des spécificités des pays ;
- le représentant du PNUD a proposé d'associer l'AMCEN afin d'assurer un ancrage institutionnel fort. Il insiste sur la difficulté de développer trop d'activités pénalisant finalement les actions. Il conseille ainsi de se focaliser sur une ou deux thématiques. Cette initiative est une bonne opportunité pour créer les synergies nécessaires notamment dans le cadre du changement climatique. Il conseille aussi de trouver un bon équilibre entre le renforcement des capacités et les actions sur le terrain ;
- le représentant du Mécanisme Global a souligné que le point d'entrée est la GDT avec sa dimension sociale et qu'il est nécessaire de rechercher les synergies avec les autres initiatives. Concernant les acteurs, il propose d'inclure les collectivités locales comme acteur principal dans la mise en œuvre. Il faudrait sur le plan financier de promouvoir des approches / stratégies de mobilisation financière avec identification de sources indirectes de financement. Il existe des possibilités importantes en développant la coopération décentralisée ;
- la représentante du CILSS souligne que l'initiative s'inscrit dans le cadre de la LCD et qu'elle doit s'appuyer sur les structures existantes. Concernant le lien entre CC et LCD, les pays africains et leurs partenaires vont développer un plaidoyer pour montrer la nécessité de renforcer la GDT pour l'adaptation au CC ;
- le représentant du Niger soutient l'idée d'éviter le piège de focaliser les actions non pas sur les activités forestières mais sur les activités agricoles. La GMVSS doit surtout être menée à long terme avec des actions à court terme avec des bénéfices rapides pour les populations locales. Il a soulevé le besoin de mobiliser de nouveaux financements et la nécessité que l'engagement des pays apparaisse clairement ;
- le représentant de la Gambie a fait remarqué que les activités sont plus axées sur les aspects physiques et que les services peuvent aussi inclure les activités d'éco-tourisme et sur le développement de produits ayant une valeur ajoutée en vue de générer de nouveaux revenus ;
- le représentant du Tchad a réaffirmé la nécessité que les ministres de l'environnement soient associés au comité de pilotage. Il souligne qu'il n'est pas approprié de parler de pays initiaux, tous les pays devant être intégrés dans la

mise en œuvre de la GMVSS dès le démarrage. Il propose d'ajouter dans la structure l'Afrique centrale ;

- le représentant de l'Ethiopie a souligné l'opportunité d'intégrer et coordonner les activités de plantations forestières à travers une approche écosystémique de gestion durable des terres. Il a aussi mentionné la nécessité de mettre en place un scénario institutionnel à même de fonctionner correctement aux échelles régionale et nationale ;
- le représentant du NEPAD aurait souhaité voir apparaître le mode opératoire. Le lien avec les autres initiatives telles que le plan d'Action du NEPAD a été omis dans la présentation. Il a souligné que le PPDAa comprend également des activités génératrices de revenus telles que l'agroforesterie ;
- le représentant de l'ACT a mis en évidence la difficulté de voir apparaître les liens entre les aspects techniques et politiques (excepté dans le scénario 4) ;
- le représentant de l'UE s'attendait à avoir des orientations fortes concernant la préfaisabilité de l'étude en indiquant quelles actions prioritaires à mener en dehors de la foresterie telles que l'agriculture. Il a été proposé de développer une approche inter-sectorielle, de bas en haut et se baser sur la subsidiarité. L'étude doit proposer quelles sont les étapes à suivre pour mettre en œuvre concrètement l'initiative.

M. Abébé a résumé les questions soulevées. M. Dampha a rappelé que la CUA et la CEN-SAD connaissent parfaitement quelles sont les institutions clés pour la mise en œuvre de la GMVSS et qu'un plan d'action a déjà été établi. L'étude devait donc avoir une valeur ajoutée pour compléter celui-ci mettant en exergue les manques et proposant des scénarios institutionnels et les modalités financières adéquates.

Le représentant du Nigeria a mentionné la nécessité de proposer des modalités financières spécifiques à chaque pays qui pourraient focaliser leurs actions en fonction de leurs spécificités (agriculture, foresterie).

Le représentant de la FAO a rappelé qu'initialement il avait été proposé que le Comité de Pilotage puisse inclure les représentants des Ministères de l'Environnement. Cette option avait été refusée par l'Algérie qui avait proposé que chaque pays décide quel ministère serait représenté au sein de ce comité. Au niveau national, il est donc recommandé qu'un ministère principal et point d'entrée soit désigné dans chaque pays. Il a souligné que le plan de mise en œuvre de la GMVSS devrait mettre l'accent sur la GDT et contribuer à la réduction de la pauvreté.

L'UA a souligné qu'elle dispose de plusieurs comités techniques. Il est proposé que les comités de l'agriculture, du développement rural, de l'Eau et de l'environnement puissent constituer le Comité de pilotage de la GMVSS.

Il est aussi recommandé que les consultants veillent bien à ce que le rapport de l'étude de préfaisabilité de la GMVSS ne contribue pas à une mauvaise interprétation du concept qui entraînerait l'évolution de la GMVSS vers un projet agricole.

Le choix des espèces d'arbres a été à maintes reprises soulevé et certains participants se sont référés au colloque de Dakar (février 2009) au cours duquel le choix a été discuté et approuvé. Cependant, si les orientations techniques peuvent être proposés notamment grâce à la valorisation du savoir scientifique, il est vital dans le cadre de l'approche « de bas en haut » ou « bottom-up » de l'initiative, de discuter et laisser ce choix à la population locale.

Il a aussi été mis en exergue que le rôle des pasteurs doit être valorisés et que les gouvernements locaux sont des acteurs essentiels dans l'appropriation.

Concernant les financements, il semble nécessaire d'identifier les sources directes pour la première phase qui jusque là semble très faible. Il est notamment envisagé d'approfondir les opportunités liées aux fonds « carbone ».

Il a enfin été souhaité que la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) soit ajoutée comme partenaire essentiel, le Tchad étant membre de cette CER.

La notion de « premiers pays partenaires » a été jugée non appropriée, tous les pays voulant être associés aux activités de la GMVSS dès le début.

Après les discussions, Mme Sandrine JAUFFRET a présenté les termes de références des travaux de groupes qui devaient permettre l'analyse détaillée des propositions faites par l'étude sur les aspects institutionnels. Deux groupes de travail ont été constitués (Annexe 4).

Avant de lever la séance et afin de clarifier quelques questions nécessaires à la bonne compréhension de propositions faites par l'étude et qui devaient être discutées par les travaux de groupe, Mme Woodfine a apporté quelques éléments de précisions notamment sur la proposition de pays pilotes qui a été faite en réponse à des termes de référence précis. Concernant les scénarios, la 4^e option a été proposée afin que l'atelier considère fortement la participation des agences internationales et des institutions scientifiques et techniques pertinentes pour permettre la mise à disposition / la diffusion / la valorisation des toutes les connaissances acquises. Mme Woodfine a rappelé que les activités de GDT comprennent les activités de plantations mais vont bien au-delà incluant les pratiques d'agroforesterie, sylvopastorales... etc. et contribuant fortement à la lutte contre la désertification. Mme Woodfine a proposé que les connaissances scientifiques pertinentes (ex : choix des espèces les plus adaptées) soient mises à disposition des utilisateurs finaux afin de leur permettre de choisir par eux-mêmes les options les plus adéquates. Mme Woodfine a rappelé que le projet de rapport présente les pratiques de GDT qui incluent en particulier l'agriculture durable, la foresterie, le pastoralisme... Mme Woodfine a approuvé la proposition du représentant du Niger de mettre en œuvre les activités de la GMVSS sur le long terme. L'écotourisme a été considérée comme une activité pertinente pour certains pays et pourrait être développée.

4. RÉSULTATS DES TRAVAUX DE GROUPES

Afin d'analyser en profondeur les propositions qui ont été formulées dans le rapport de l'étude, deux groupes de travail ont été constitués. Les termes de référence des groupes sont donnés en annexe 4 et les résultats des travaux de groupe sont présentés en annexe 5.

4.1. ORGANISATION INSTITUTIONNELLE ET MODALITÉS FINANCIÈRES

Le groupe de travail avait pour objectifs de :

- Réaliser une analyse AFOM « Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces » des 4 scénarios en vue de valider le ou les scénario(s) préféré(s) parmi les 4 proposés, et en présenter les raisons ;
- Discuter des rôles et du fonctionnement des institutions aux niveaux régional / sous-régional (si cela est pertinent) ainsi qu'aux niveaux national / local (spécifiques aux pays)
- Discuter et proposer des mécanisme (s) pour assurer le financement soutenant les activités au niveau local - ceci devrait être spécifique au pays
- Envisager la mise en place d'une plate-forme de donateurs de la GMVSS, telle que l'UE + les États membres de l'UE ou l'UE + les EM de l'UE + les EM de l'UA + BAD + +...
- Examiner le projet de création d'un "Fonds d'affectation spécial dédié »

- Discutez des possibilités pour la GMVSS de catalyser les financements MDP / REDD / séquestration de C pour atteindre les utilisateurs des terres

Organisation institutionnelle

Concernant l'analyse des scénarios proposés par l'étude, le scénario 4 a été refusé notamment en raison de la non-intégration des RECs dans l'organisation institutionnelle. Les scénarios 1, 2 et 3 ont été analysés en profondeur à travers des analyses AFOM (cf. annexe 5).

Les rôles de l'Union Africaine et la CEN-SAD sont bien différenciés et clairs :

- L'Union Africaine a un rôle de coordination politique ;
- La CEN-SAD ayant un rôle de coordination technique s'appuiera sur les REC (UEMOA, CEDEAO, IGAD, UMA, CEEAC) pour mettre en œuvre les activités aux échelles sous-régionales. Un secrétariat serait logé au sein de la CEN-SAD. Il est indispensable de s'appuyer sur l'existant et de renforcer les moyens nécessaires des institutions impliquées.

Les discussions ont permis de mettre en exergue que le scénario 2 a abouti à un consensus par les participants proposant de bien différencier les rôles de l'UA et de la CEN-SAD qui abriterait l'unité de coordination de la GMVSS (secrétariat) et de compléter la liste des acteurs techniques et scientifiques pertinents (UA/SAFGRAD, OSS, CILSS, ICPAC, agences des Nations Unies, CGIAR...). Il a aussi été demandé à ce que soit ajouté la CEEAC en tant qu'organisation économique de l'Afrique Centrale et dont le Tchad fait partie.

Modalités financières

Les modalités financières ont été analysées par le groupe de travail aux niveaux local et national.

Au niveau local, il a été proposé de :

- Promouvoir le rôle des acteurs de la société civile (organisation) dans la mobilisation des ressources ;
- Renforcer le rôle des collectivités locales dans les questions de GDT ;
- Mobiliser auprès des collectivités locales les ressources financières dans le cadre des plans locaux de développement / annuel budget ;
- Impliquer le secteur privé au niveau local si les conditions sont réunies pour le faire : en particulier par la mise en place de politique adéquate au profit de l'investissement du privé dans la GDT, surtout en matière du foncier ;
- Promouvoir et impliquer les communautés locales dans le paiement des services des écosystèmes ;
- Utiliser les recettes provenant de la gestion des forêts ;
- Utiliser les recettes provenant de l'écotourisme ;
- Promouvoir la coopération décentralisée ;
- Faciliter l'accès au micro financement ;
- Elargir l'éventail des micro finances aux investissements de la GDT ;
- Encourager les envois de fonds provenant des personnes qui ont émigrés dans les pays développés.

Au niveau national, il a été proposé de :

- Encourager les institutions financières nationales à investir dans la GDT ;
- Voter un budget national dédié pour la GMVSS ;

- Afficher la GDT/GMVSS comme une priorité dans les négociations avec les PTF (divers documents stratégiques d'assistance aux pays, DSP-PIN, UNDAF, DSRP, CAS...);
- Accéder aux nouvelles sources de financement (MDP, carbone fond...);
- Promouvoir l'implication du secteur privé;
- Créer un Fonds GMVSS;
- Mettre en place une plateforme sud-sud de partenariat et d'investissement pour notamment la GMVSS;
- Identifier et favoriser l'accès aux sources/programmes concernés du système des Nations Unies;
- Rechercher le financement de l'UA et des organisations sous-régionales africaines;
- Utiliser le FARA et les institutions similaires pour mobiliser les ressources financières pour développer les recherches sur les activités de GDT;
- Rechercher les financements des partenaires financiers multilatéraux (banques, fondations, FEM5, FED « intra ACP » et autres instruments de l'UE).

Les discussions ont mis en exergue le rôle du Mécanisme Mondial dans la définition et la mise en place d'une plate-forme, soutenant le développement de réelles stratégies de mobilisation de financement dans chaque pays. Une étude est actuellement en cours et sera analysée avec les REC à Tripoli au cours du mois de juin et les résultats seront restitués aux Ministres de l'environnement, de l'eau et de l'agriculture. La nécessité de profiter aussi des plates-formes existantes au niveau national telles que TerrAfrica a été soulignée.

L'Union Africaine a insisté sur le rôle attendu du Mécanisme Mondial pour mobiliser des financements et faire des propositions « bancaables ». L'accès aux différentes sources de financements liés au MDP doit être approfondi.

4.2. FAISABILITÉ TECHNIQUE

Les travaux du second groupe (Annexe 5) ont permis d'affiner les propositions d'activités à mettre en œuvre pour la mise en œuvre de la GMVSS dans les différents domaines :

- questions politiques et législatives ;
- foncier ;
- stratégies de communication ;
- activités locales ;
- valorisation de la GDT et renforcement des liens avec les activités existantes ;
- mécanismes de suivi-évaluation.

Les liens entre les initiatives existantes ont été largement mis en lumière au cours de l'atelier portant sur l'identification des synergies entre TerrAfrica, le PPDAA et la GMVSS qui a eu lieu du 4 au 5 mai à Ouagadougou. Des recommandations ont été faites afin de mieux intégrer la GMVSS dans les cadres et initiatives régionales existants ; elles sont présentées dans le tableau suivant :

Initiatives / programmes	TerrAfrica	Grande Muraille Verte (GMV)	Composante 1 PDDAA	Propositions / Complémentarités
Type	Plate-forme de partenariat	Programme régional	Cadre stratégique africain	<ul style="list-style-type: none"> - GMV programme aligné sur l'approche programmatique promue par TerrAfrica et intégré au PAE et le PDDAA du NEPAD - GMV est un programme de mise en œuvre du plan d'action décennal de l'UNCCD
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Coalitions - Gestion des connaissances - Investissements 	<ul style="list-style-type: none"> - Actions locales de développement - Gestion des connaissances - Investissements 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de documents techniques de référence et de guide 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation / renforcement des acquis et mécanismes mis en place par TerrAfrica dans ses 3 Lignes d'Activités
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - Comite exécutif - Forum Consultatif - Secrétariat - Comités de réflexion sur des questions spéciales (Special Advisory Groups) 	<ul style="list-style-type: none"> - UA - CENSAD - Comité de pilotage - Comité technique - Comites nationaux >> Organes nationaux - Suivi-évaluation / mesure d'impact 	<ul style="list-style-type: none"> - UA - Nepad-sect - CER (CEDEAO, COMESA, etc.) - Pays - Suivi-évaluation / mesure d'impact 	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte la recommandation du groupe des experts - Echange entre les comités de pilotage - Echange d'info entre les 3 programmes - Même système de Suivi évaluation que celui de TerrAfrica

Secteurs / Domaines	- Gestion Durable des Terres et de l'Eau (GDTE)	GDTE : - Agroforesterie - Elevage - Environnement - Gestion durable de l'eau - Amélioration des conditions de vie...	GDTE : - gestion et conservation de la fertilité des terres - irrigation - politiques foncières - élevage - foresterie - amélioration des conditions de vie	- Utiliser, compléter, et amender les Guides (politique, technique, et de financement de TerrAfrica) - Promotion de l'écotourisme
Echelle	- Régional - Sous régional - National - Local	- Régional - Sous régional - National - Local	- Continental - Régional - National	- Etendre l'approche programmatique TerrAfrica dans les pays de la GMV non encore couverts par TerrAfrica
Zone d' action	Pays au sud du Sahara	Pays circum-sahariens	Continental	
Financement	(principaux) - FEM - BM - UE - Danemark - France - Autres Partenaires de TerrAfrica	(cibles) - Pays membres - FAO - UE - Partenaires bilatéraux au niveau pays	- Pays membres - USAID - BM - Danemark - FAO - FEM - Allemagne - UE - TerrAfrica - Partenaires bilatéraux au niveau pays	- Mettre en place un fonds spécial pour la GMV - Mise en place d'un fonds pour l'environnement au niveau africain - Harmoniser les mécanismes de financement des différents programmes - Proposer des activités pour le financement éligibles aux Fonds changement climatiques - PPP - Tables rondes - SWAP / Trust Fund

Parties prenantes	Organisations des Nations Unies et institutions y afférentes, Institutions internationales scientifiques et de recherche, gouvernements des pays de l'Afrique subsaharienne, OSC, secteur privé	Institutions nationales OSC, Instituts de recherche, secteur privé, structures décentralisées, CER, organisations régionales, communautés locales	CER, PI, Pays, secteur privé, organisations de producteurs, OSC, Centre d'excellence, Instituts de recherche	<ul style="list-style-type: none"> - Responsabiliser les différents partenaires par rapport à des domaines bien précis en fonction de leurs avantages comparatifs pour éviter des duplications - Développer des stratégies de communication efficaces entre les partenaires
--------------------------	---	---	--	---

La présentation des résultats des travaux du 2^e groupe s'est poursuivie par des discussions, rapportées ci-après.

La secrétaire exécutive du réseau ANAFE a noté que le développement de systèmes innovants pour la formation, la recherche et le développement a été omis.

Le représentant du Sénégal a souligné qu'il n'y pas de duplication et il a préconisé de se souvenir de l'accent mis sur la bande de Dakar à Djibouti où les meilleures pratiques devraient être mises en œuvre. Il a aussi été suggéré que la GMVSS inclut les questions transfrontalières, de nombreux pays étant confrontés à des conflits dans ces zones et que la bande de 7000 km soit élargie, en ajoutant le Soudan soit 1.500 km.

M. Dampha a noté que l'initiative devrait se concentrer sur les synergies et les complémentarités qui pourraient être obtenus en travaillant ensemble – soulignant la volonté politique. Il a également précisé que, bien que le projet AMESD devrait s'achever prochainement, il s'agit d'un projet de renforcement des capacités, en particulier des capacités nationales à utiliser l'information sur l'environnement à partir de la télédétection afin de soutenir les décideurs.

La question de la mise en place institutionnelle de la GMVSS au niveau national a été longuement débattue. Plusieurs orateurs ont souligné qu'il avait déjà été convenu de ne pas mettre en place de nouvelles institutions / organismes et qu'il s'agissait d'utiliser les structures existantes. Chaque pays doit décider de la manière de s'organiser et mettre en place l'initiative au niveau national. Il n'est pas jugé approprié de concevoir et d'obliger les pays à mettre en place un système identique, alors que les institutions et les priorités sont différentes dans tous les pays.

Le représentant du Sénégal a souligné que la mise en place d'une structure spécifique au Sénégal a permis de mobiliser des ressources supplémentaires ce qui n'aurait pas été possible en utilisant les structures existantes.

Enfin, l'importance de la décentralisation des autorités locales du gouvernement a été discutée et il a été convenu que, pour la mise en œuvre des activités à l'échelle locale, ces structures devraient être les principales institutions concernées. Il a été noté que dans de nombreux pays, les départements des forêts sont de plus centralisés.

5. PRÉSENTATIONS DES EXPERIENCES ET RECOMMANDATIONS

Les représentants des pays participants à l'atelier ont présentés leurs propres expériences et l'état d'avancement de la mise en place de la GMVSS. Ils ont tous exprimés leur souhait de voir se concrétiser l'initiative Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel en se basant sur les acquis de chacun et en tirant profit des expériences passées.

Un résumé des interventions est donné ci-après.

Nigeria

Après une description des caractéristiques des zones arides du Nigeria, les principaux problèmes ont été soulignés et les efforts réalisés à ce jour pour résoudre les problèmes ont été mentionnés. Il s'agit principalement de boisement dans les zones arides et de plantations annuelles d'arbres, conduites dans le cadre du programme de la muraille verte du Nigeria.

Au cours des 15 prochaines années, les pépinières doivent produire 420 millions de plants et de 300.000 ha (500x2km) doivent être plantées, y compris avec du *Jatropha*, des agrumes, des noix de cajou, des cactus inermes, de la gomme arabique, etc (les espèces seront choisies par la population locale).

Le programme comprend également la promotion des petites et moyennes industries, la sédentarisation, l'écotourisme et le renforcement des capacités.

Les dispositions institutionnelles comprennent un comité de pilotage national, des comités de mise en œuvre et un comité technique national (avec des sous-comités qui traitent de dégradation des terres, de finances, de sécurité alimentaire, de séquestration de carbone et de sensibilisation du public).

Les réalisations immédiates concernent les études de base, les ateliers de sensibilisation, une conférence des donateurs et un atelier international. Les attentes de cet atelier sont relatives au financement, à l'information et au suivi-évaluation et sur la mise en œuvre.

Un voyage d'étude du personnel nigérian a été réalisé en Israël afin de tirer les leçons des succès dans la transformation du désert en zone de production alimentaire.

Éthiopie

La diversité du pays, a été mise en évidence ainsi que son importance en tant que centre de biodiversité. Ont été ensuite décrits la gravité de la dégradation des terres en raison du surpâturage, l'expansion de l'agriculture dans les terres marginales et la salinisation. Le pays possède un grand nombre de politiques concernant l'agriculture – conduisant au développement, l'environnement, la planification au niveau le plus bas et la mise en œuvre des AME. Il y a eu des réussites dans la GDT dans les zones arides du nord du pays.

L'Éthiopie est désireuse de "se donner la main" dans la GMVSS et de s'attaquer au développement de l'environnement, ce qui permettra d'accroître les activités existantes et de fournir une assistance financière et technique bienvenue.

Gambie

Le pays a développé un programme de plantation d'arbres avant même que l'idée de la GMVSS ne soit proposé, afin d'aborder les multiples problèmes que la forte densité de population a créé (expansion de l'agriculture, incendies de forêt et feux de brousse, surpâturage, développement des infrastructures, changement climatique et dégradation des terres). Les problèmes comprennent les utilisateurs des terres en développement, les plans d'utilisation des terres *ad hoc* et les ressources limitées (financières et matérielles).

Les efforts nationaux sur la GDT reposent sur une institution nationale travaillant sur le régime foncier et de nombreuses politiques visant à améliorer la GDT. Le pays dispose d'un groupe de travail national sur l'Agriculture et les Ressources naturelles pour la gestion efficace des terres.

Les attentes relatives à la GMVSS sont le renforcement des capacités pour le personnel et les communautés et la sensibilisation.

Mali

Le pays a commencé à développer un programme de lutte contre la désertification en 1985 (étude financée par les chinois) et un "barrage vert" en 1987, en se concentrant sur la zone située entre 160 et 170 parallèles.

Le pays a suivi les progrès de la GMVSS et a validé toutes les études de l'OSS, participant à tous les ateliers de Dakar.

Le Mali a examiné la zone géographique d'intervention (100-400mm de pluie), mais propose d'inclure la zone du fleuve, qui est très fragile.

Le pays développe actuellement une coordination nationale et un comité de pilotage (dirigé par le Département de l'environnement, mais aussi d'autres secteurs, tel que les mines).

Burkina Faso

La ceinture verte a été lancée en 1998 à travers un projet de 5 ans, financé par les partenaires de développement. Elle consiste en une bande de 2x630km (c'est-à-dire 126.000 ha) dans le nord du pays, où les terres dégradées devaient être récupérées, d'autres activités comprenant la diffusion de l'information, de sensibilisation et de renforcement des capacités.

À ce jour, 3.095 ha ont été réhabilités dans 56 domaines. Le projet comprend l'installation des populations rurales et la réduction de la transhumance, avec une utilisation accrue des systèmes agro-sylvo-pastoraux.

Les principales difficultés soulignées (qui ont limités les résultats) ont été :

- le pâturage du bétail dans la zone où les arbres ont été plantés ;
- les conditions climatiques difficiles ;
- le régime foncier ;
- les ressources financières et matérielles limitées.

Les leçons apprises incluent :

- la nécessité d'utiliser des approches participatives ;
- la nécessité d'avoir des sentinelles pour protéger les arbres plantés (comme dans les zones pastorales) ;
- la nécessité d'impliquer les populations locales ;
- la propriété foncière (loi actuellement en cours de révision) ;
- la nécessité d'impliquer le gouvernement local.

Algérie

L'Algérie a proposé un programme qui pourrait répondre à toutes les préoccupations de l'atelier :

- il est en ligne avec les objectifs de la GMVSS et la lutte contre la désertification ;
- il devrait permettre la création de nouveaux emplois et de revenus fiables pour les zones arides et semi-arides ;
- il permettrait d'augmenter la production animale (lait et viande).

Les sociétés internationales signeraient des contrats de 15-20 années à même de fournir de bons revenus et aussi la possibilité de produire de l'électricité dans le désert. Il s'agit d'une opportunité à long terme, étant donné que les arbres vivent 40-50 ans, mais qui apportent des avantages à court terme, puisque les rendements des arbres apparaissent après la première année (et doublent la deuxième année).

1/3 de *Jatropha* pourrait être raffiné pour produire du biodiesel et 2/3 seraient disponibles pour l'alimentation animale.

Sénégal

Le Sénégal a considéré la GMVSS comme un moyen de "recoloniser et de réinstaller les populations en donnant de la valeur au désert" par la promotion de l'agro-sylvo-pastoralisme, qui comprend la protection de la biodiversité.

La GMVSS contribuera à l'augmentation des revenus pour les populations locales, l'amélioration de la santé humaine et animale, la réduction de la migration des zones rurales et la promotion du reboisement.

Une bande a été identifiée (sur la base de la pluviométrie) à travers le Sénégal pour la mise en œuvre de la GMVSS, même si les actions ne seront pas limitées à cette bande. La GMVSS ciblera également les vallées fossiles et les bassins de rétention, en encourageant la gestion de l'écosystème afin de réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

La GMVSS promeut la micro-propagation de plants, l'utilisation de produits forestiers non ligneux, le développement de micro-entreprises, de l'aquaculture et des transports.

La GMVSS ne devrait pas être une plantation linéaire – puisque ceci perturberait les populations locales.

Tchad

Les conditions environnementales dans le pays sont difficiles, entraînant des problèmes de développement rural et la lutte contre la dégradation des terres. Le gouvernement met en œuvre ces plans, mais jusqu'à présent ceux-ci ont atteint que peu de succès en raison de diverses contraintes, notamment le faible niveau de l'appropriation locale.

Une large bande de 15 km a été identifiée pour la GMVSS et un projet présidentiel existe déjà pour la création d'une ceinture verte, qui marquera le début des travaux sur de la GMVSS. Une récente étude sur la décentralisation a été entreprise pour sélectionner vingt espèces d'arbres pour la GMVSS, prenant en compte les conditions locales, qui augmenteraient la fertilité des sols et fourniraient des avantages socio-économiques immédiats.

Les activités seront coordonnées par un comité de pilotage national et un comité technique, basés au Département des forêts – et également des comités régionaux. Toutefois, l'initiative doit être intersectorielle. Un document national a été élaboré pour appuyer l'initiative et ils existent de nombreux projets pertinents en cours. Le projet pilote a planté 30.000 arbres sur 48 ha.

L'objectif principal est de lutter contre la désertification, réduire la dégradation des terres et protéger la biodiversité. Le secteur privé a commencé à mettre en place des pépinières à N'Djamena.

Les activités doivent impliquer le secteur privé et les communautés locales, en utilisant les approches participatives et comprenant :

- les techniques de promotion de la jachère ;
- la collecte de l'eau ;
- le contrôle des feux sauvages ;
- la construction de murs coupe-feu.

Dans l'avenir, les questions devraient être axées sur les questions institutionnelles et juridiques. En conclusion, le Tchad est favorable à la GMVSS.

Niger

Les 3/4 du Niger sont désertiques et souffrent de graves problèmes d'érosion hydrique et éolienne.

En 1963, le pays a entrepris le développement de ceintures vertes autour de Niamey, et d'autres villes et villages. Le pays a aussi une longue expérience de promotion de la régénération naturelle assistée des arbres - avec des résultats spectaculaires en particulier à Zinder et Maradi.

Un projet présidentiel est actuellement en cours afin de restaurer les plateaux dégradés, ce qui illustre la priorité que le Niger accorde à la réhabilitation des terres dégradées.

Le processus de la GMVSS n'est pas encore bien avancé, mais le pays a été représenté à la conférence de Dakar sur la Grande Muraille Verte et a mis en place un comité

interministériel. Les actions ont été limitées par le financement. Les activités sont entreprises sur les bassins hydrographiques et concernent la protection de l'agriculture et des parcours. Ce n'est pas une bande unique d'arbres, les activités visant à améliorer les moyens de subsistance des populations locales en utilisant les approches participatives (y compris dans le choix des espèces d'arbres par les agriculteurs et le développement de zones boisées autour des villages où les arbres sont nécessaires). Les activités sont décentralisées au niveau des gouvernements régionaux, mais aussi au niveau transfrontalier (sur la base des bassins hydrographiques).

Le représentant du Niger a souligné la conviction largement partagée que les pays ont besoin d'allouer des ressources à la GMVSS.

A travers l'ensemble de ces présentations, il est apparu que certains éléments sont essentiels à la mise en œuvre de la GMVSS au niveau national :

- la mise en place de cadres institutionnels nationaux adéquats ;
- la notion de long terme pour la mise en œuvre de la GMVSS ;
- la nécessité d'harmoniser les approches entre les différents pays ;
- tirer les leçons des expériences passées en particulier des expériences de régénération naturelle assistée qui est une technique plus réaliste ;
- le besoin d'allouer des ressources à la GMVSS au niveau national.

6. RECOMMANDATIONS FINALES ET CONCLUSIONS

A la suite de la lecture des principaux résultats de l'atelier sur l'organisation institutionnelle, les modalités financières et les activités techniques, un certain nombre de commentaires et recommandations ont été formulées :

- le SAFGRAD a suggéré que l'UA puisse aussi avoir un rôle technique dans la GMVSS à travers l'appui de ses institutions techniques ;
- l'UEMOA a proposé que tous les habitants des pays de la région circum-saharienne puissent donner 1 FCFA par jour ce qui pourrait constituer une énorme source de revenus ;
- le réseau ANAFE s'est félicité que le projet de rapport inclut la promotion de centres d'excellence et le développement de programmes de formation, qui n'ont pas été inclus dans la réunion de Dakar ;
- le Niger a fait remarquer qu'il y a clairement une volonté politique de haut niveau pour la GMVSS et, que par conséquent, les Etats devraient soutenir ce signal en contribuant par la mise en place de fonds de démarrage.
- le CILSS a souligné que les institutions techniques devraient avoir pour objectif d'obtenir toutes les compétences techniques nécessaires pour la mise en œuvre de l'initiative. Le CILSS soutient aussi l'idée que le secrétariat de coordination de la GMVSS soit basé à la CEN-SAD et qu'il soit soutenu par des apports techniques en profitant de l'éventail des institutions africaines, ce qui responsabilisera ces institutions. La relation entre le CILSS et la CEDEAO a été clarifiée en rappelant qu'il existe un plan de convergence de la CEDEAO et du CILSS et que le CILSS constitue le bras technique de la CEDEAO.
- le Mali a demandé à ce que l'option 2 soit retenue, en incluant l'Union africaine et la CEN-SAD mais en utilisant également l'expertise technique du CILSS pour éviter la concentration des rôles et responsabilités au niveau de l'UA ;

- le Sénégal a souligné que le rôle des CER dans la GMVSS devrait être de mobiliser des ressources mais ce rôle ne peut être entrepris par le CILSS, qui ne peut pas collecter des fonds. La GMVSS ne devrait pas être utilisée pour financer les institutions, mais les institutions devraient appliquer la GMVSS ;
- la Banque mondiale a exprimé sa déception que l'atelier n'ait pas identifié un petit nombre d'actions prioritaires ; préoccupation soutenue par le PNUE et le Mécanisme Mondial qui aurait souhaité identifier les prochaines étapes après l'atelier ;

Avant de clôturer l'atelier, la CEN-SAD a informé les participants qu'une réunion des ministres de l'Agriculture, de l'Environnement et de l'Eau aurait lieu après le sommet des chefs d'État en juin, ce qui offre une occasion de discuter des recommandations du rapport de l'étude et des résultats de l'atelier.

M. Jozias Blok, représentant de la CE, a expliqué que la prochaine étape sera la présentation et la discussion du projet de rapport et des résultats de l'atelier au cours d'une réunion à Bruxelles le 20 mai réunissant les représentants des différentes DG de la CE, les États membres. Soulignant que l'étude fait partie du partenariat Afrique – UE, cette réunion donnera l'occasion aux États membres et à la CE de décider de la façon de contribuer aux plans de la GMVSS. Il a assuré les participants et les représentants des CER qu'ils recevraient tous une copie du procès-verbal de cette réunion. Il a exprimé l'espoir que chaque pays puisse donner un feed-back à leurs Ministres respectifs et aux communautés locales.

En conclusion, M. Blok a remercié tous les participants pour leurs contributions, analyses et expertise, notant que le premier atelier de TerrAfrica a enrichi les travaux de l'atelier de concertation sur l'étude de pré faisabilité de la GMVSS.

Le discours de clôture a été lu par le représentant du SAFGRAD, M. Youssoufou Mbengue et au nom de l'Union Africaine, exprimant sa gratitude aux participants d'avoir contribué à la réflexion et d'avoir enrichi les discussions. Il a remercié le CILSS d'avoir bien voulu accueillir cette rencontre marquant une étape de plus dans la concrétisation de la mise en œuvre de la GMVSS.

ANNEXES

Annexe 1 :

**Termes de référence de l'étude conjointe AU
EU pour identifier la pré-faisabilité de
l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour
le Sahara et le Sahel**

1. HISTORIQUE

Au cours du deuxième sommet UE-Afrique tenu à Lisbonne en décembre 2007, l'Union Européenne et l'Union Africaine ont adopté le premier plan d'action (2008-2010) pour la mise en oeuvre du partenariat stratégique de l'UE de l'Afrique. Le plan d'action fait partie de la stratégie commune UE-Afrique et définit dans le cadre du partenariat (N.6) sur le changement climatique une action prioritaire : *"coopérer pour faire face à la dégradation des terres et l'aridité croissante, en incluant l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel"*.

Une première réunion de consultation sur l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (GMVSS) organisée par la Commission Européenne a eu lieu à Bruxelles le 29 janvier 2008 avec l'objectif de commencer à définir plus précisément le contenu du partenariat.

L'une des recommandations principales de la réunion était la nécessité de fusionner les deux projets existants de mise en oeuvre/plans d'action jusqu'ici produits au niveau de OSS/CEN-SAD et CUA¹. La réunion a également conclu qu'il serait nécessaire de clarifier les aspects de l'initiative non encore couverts par les travaux préparatoires jusqu'ici effectués et a convenu sur l'idée d'une étude de faisabilité commune CE-AUC sur la Grande Muraille Verte.

Une autre recommandation a été de considérer la GMVSS non comme un programme ou un projet distinct mais comme une **plate-forme fédérative**², qui aiderait à réaliser plus efficacement le développement durable dans les zones du Sahara et du Sahel et à contribuer ainsi aux efforts de réduction de la pauvreté.

Conformément à l'historique ci-dessus, et en réponse à un échange de lettres entre le Commissaire de l'UA et la CE (la DG Développement) l'étude conjoint devrait être entreprise dès que possible prenant en considération les leçons qui peuvent être tirées des expériences antérieures et se fondant sur les travaux préparatoires déjà effectués par les organisations compétentes³.

Comme présenté dans le projet de plan d'action de la GMVSS adopté lors du Sommet de la CEN-SAD en juin 2008 à Cotonou, la GMVSS comprend un certain nombre d'objectifs et d'activités clairement définis. Toutefois, les leçons apprises des expériences

¹L'accord a été trouvé par la suite lors d'une session convoquée par la CEN-SAD à Tripoli en mai 2008 sur un nouveau plan harmonisé par le projet d'action pour la GMVSSI, qui a été soumis au 16ème Conseil exécutif de la CEN-SAD à Cotonou, Bénin 12 – du 16 juin 2008.

²Fédérative selon un point de vue thématique (notamment) en promouvant une approche intégrée des interventions (par exemple, le reboisement ne devrait pas être séparé de la gestion de l'eau, la production agricole devrait intégrer la gestion des terres et les questions commerciales ...), en renforçant l'intégration des questions liées au changement climatique, à la biodiversité et de la désertification ainsi que les obligations, en intégrant les questions fondamentales (genre, conflit, environnement, jeunesse...). Fédérative selon un point de vue institutionnel par (notamment) : rassemblant différentes institutions et parties concernées au niveau national, permettant des synergies entre les initiatives régionales ou continentales, et rassemblant et utilisant la compétence développée par les centres d'excellence régionaux/internationaux.

³la Commission de l'Union Africaine [AUC], l'Observatoire du Sahara et du Sahel [OSS], la Communauté des États Sahélo-Sahariens [CEN-SAD], Comité Permanent Inter Etats de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel [CILSS], le secrétariat de l'UNCCD, le Mécanisme Mondial, le Drylands Centre du PNUD, TerrAfrica, CAADP, l'Institut International pour l'Environnement et le Développement [IIED], la Commission Européenne et les diverses organisations de la société civile et les pays (les États membres de l'UA et de l'UE)

antérieures doivent être mieux prises en compte dans le cadre du plan d'action proposé⁴. La connaissance et les compétences locales doivent être des éléments essentiels de la GMVSS. Les solutions et les réponses universelles à la dégradation des terres et à l'aridité, et avec la possibilité d'être menées à travers toute la région, ne semblent pas exister. Certaines réussites ont été néanmoins signalées avec la régénération naturelle de la végétation sur des terres agricoles et l'adoption très répandue des terrasses simples pour la conservation du sol et de l'eau, notamment dans la zone du Sahel du Niger et du Burkina Faso⁵. Les questions de propriété et de régime foncier semblent jouer un rôle critique à cet égard. En outre, ces expériences substantielles peuvent être utilisés afin de relever les défis futurs soulevés par le changement climatique⁶. Il est donc nécessaire pour toutes les parties concernées impliquées dans la GMVSS de comprendre non seulement ce qui a échoué dans les interventions passées mais également d'identifier et de capitaliser les réussites.

Etude conjointe AU-UE

Dans le cadre du partenariat AU-UE sur le changement climatique, et comme recommandé par la réunion susmentionnée en janvier à Bruxelles, la nécessité de disposer d'une analyse de la faisabilité ou d'une étude de pré-faisabilité sur la GMVSS a été acceptée⁷ comme condition préalable afin de fournir aux décideurs de l'UA, de la CUA, de l'UE et de la CE suffisamment d'informations pour identifier les activités initiales prioritaires de la GMVSS pouvant efficacement appuyer la mise en œuvre du plan d'action stratégique 2008-2010 du partenariat n° 6 (action 2)⁸. La CUA a confirmé son accord sur le contenu proposé pour une telle étude dans sa lettre à la CE du 29 septembre 2008.

La GMVSS est un concept complexe et ambitieux qui interagit avec les questions régionales et internationales. Une étude de pré-faisabilité serait utile pour analyser la cohérence de l'architecture institutionnelle, économique, politique et financière complexe de la GMVSS avec le contexte international, tout en renforçant les relations euro-

⁴ un court contexte historique de l'initiative, les objectifs et les activités de la GMVSS sont résumés dans une note d'information dans les informations d'annexe 1 (des informations sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.oss-online.org/pdf/imv-en.pdf>)

⁵ Journal of Arid Environments 63 (2005) 642–659 (www.elsevier.com/locate/jnlabr/yjare)
http://www.sciencedirect.com/science?_ob=ArticleURL&_udi=B6WH9-4G1MD9D-2&_user=586419&_rdoc=1&_fmt=&_orig=search&_sort=d&view=c&_version=1&_urlVersion=0&_userid=586419&md5=dcf3b529aef9e241731d487840a0a0

Politique d'utilisation des terres, volume 25, question 3, juillet 2008, pages 410-420

http://www.sciencedirect.com/science?_ob=ArticleURL&_udi=B6VB0-4R71KMH-1&_user=586419&_origUdi=B6WH9-4G1MD9D-2&_fmt=high&_coverDate=07%2F31%2F2008&_rdoc=1&_orig=article&_acct=C000030062&_version=1&_urlVersion=0&_userid=586419&md5=af29b1550e8c142a93f56e6c7c1706

⁶ " Climate solutions need the local touch", point de vue, C. Toulmin IIED, BBC News <http://news.bbc.co.uk/1/hi/sci/tech/7018440.stm>

⁷ Voir le compte rendu à l'annexe 1 "la réunion a confirmé le vif intérêt politique des pays et des organisations africaines et européennes dans l'initiative et leur intention de faire des progrès rapides avançant vers la phase de démarrage. Elle a lancé un processus afin de clarifier les aspects de l'initiative non encore couverts par les travaux préparatoires effectués jusqu'ici et a permis d'agréer les prochaines étapes initiales pour soutenir l'AU dans cette entreprise. Les participants de la réunion ont entièrement soutenu l'idée d'une étude de faisabilité commune UE-AU sur la GMVSS (soutenues par la facilité des études de développement de la CE) pour clarifier une série de "points noirs" non encore couverts par (AUC et alia) les travaux préliminaires jusqu'ici effectués."

⁸<http://www.africa-UE-PARTNERSHIP.ORG/THEMATIC.PHP?THEMATIC=CLIMATE&PHPSESSID=a625956c864389e6dec83bee2655be>

africaines. Elle améliorerait idéalement la coordination des politiques sectorielles dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, du commerce, des investissements, etc, et assurerait ainsi la durabilité de la GMVSS en termes génériques et au niveau politique.

2. DESCRIPTION DE LA MISSION

Objectif global

L'objectif général de l'étude est d'évaluer la faisabilité de la Grande Muraille Verte du Sahara et du Sahel, en regard des possibilités de soutien de la CE/UE aux activités identifiées de l'initiative. Cela comprend une mise à jour complète sur l'état de la préparation et de la mise en œuvre de la GMVSS, et des évaluations et des recommandations complètes, notamment concernant les questions institutionnelles et financières, pour soutenir efficacement la mise en œuvre décentralisée, l'impact et la durabilité des activités identifiées.

Objectif spécifique

L'étude évaluera les caractéristiques principales du cadre institutionnel, la gouvernance, les pays partenaires initiaux et les organisations potentielles, les synergies et les liens avec d'autres initiatives appropriées. Elle identifiera également des sources possibles de financement, notamment de l'UE (CE et EM), et les meilleures modalités pour assurer la mise en œuvre efficace et de bonnes approches participatives pour aider à répondre aux besoins, aux capacités et au potentiel de développement des groupes cibles.

Tâches à effectuer

Les tâches à effectuer sont divisées en 4 étapes importantes comme décrit ci-dessous :

- | | |
|---------|--|
| Etape 1 | Evaluer le niveau de progrès de la GMVSS, caractériser et cartographier les politiques, les programmes et les activités connexes appropriés, pertinents et existants dans les pays et au niveau régional, évaluer leur pertinence et leur degré de mise en œuvre, analyser les chevauchements et les synergies réelles, évaluer le potentiel réel de la GMVSS en la comparant à d'autres initiatives et sur cette base, identifier les forces et les faiblesses des initiatives passées et actuelles.. |
| Etape 2 | Sur la base de la cartographie précédente, définir la politique stratégique, opérationnelle, institutionnelle et les orientations techniques pour consolider et renforcer les actions développées dans les zones vulnérables pour lutter contre la désertification et réduire la pauvreté. |
| Etape 3 | Basé sur ce qui précède, développer les scénarios réalistes qui assureraient les synergies, la mobilisation et l'utilisation optimale des ressources qui seraient autrement difficiles à mettre en place pour chaque pays ou région. |
| Etape 4 | Présenter, tester et valider, les divers scénarios lors de la réunion des parties concernées |

Dans le cadre de l'étape 1, l'évaluation et l'identification comprendraient les activités suivantes :

- (1) Identification, basée sur les matériaux jusqu'ici produits par les différentes parties concernées (OSS, AUC, IIED, CEN-SAD, le Secrétariat et le Mécanisme Mondial de

la Convention des NU pour la lutte contre la désertification [UNCCD] etc.), des aspects non encore étudiés par les travaux préliminaires déjà effectués sur la GMVSS ;

- (2) Identification des facteurs de succès ; évaluer leur durabilité, évaluer leur potentiel pour une plus large diffusion comprenant les besoins institutionnels, techniques et financiers; Identification des activités pertinentes de la "GMVSS" adaptées au contexte national et régional ⁹;
- (3) Évaluation de l'importance de l'initiative pour combler l'écart entre les politiques et la mise en œuvre sur le plan national (par exemple stratégies DSRP, PAN, PANA, GRN, agriculture et politiques de sécurité alimentaire nationales) ¹⁰.
- (4) Clarification des liens/synergies possibles et de leurs coûts de transactions avec les initiatives internationales existantes et pertinentes - (par exemple TerrAfrica ¹¹, LADA ¹², Partenariats pilotes du PNUD/pays, programme de développement agricole de l'Afrique/CAADP sous l'égide du NEPAD) et avec les processus pertinents au niveau local afin d'éviter de créer des structures parallèles et des duplications ¹³, prenant en considération l'échelle et les modèles.
- (5) Liens entre la dégradation des terres dans la zone Sahélo-Saharienne et les effets du changement climatique global. Preuves existantes (GIEC et autres sources pertinentes) sur les effets actuels/prévisibles du changement climatique. Implications pour les processus de dégradation des terres et pour les interventions possibles pour atténuer les effets.

Les étapes 2 et 3 comprendraient le travail analytique prospectif suivant :

- (1) Fournir une analyse claire des options stratégiques ainsi que la justification pour la mise en œuvre de la stratégie recommandée ;
- (2) Fournir une analyse claire du rôle des différentes organisations partenaires et de leurs capacités et expériences institutionnelles. Identifier des options/scénarios pour la GMVSS comprenant les étapes concrètes pour soutenir la phase de démarrage des programmes de la GMVSS au niveau des pays, y compris la considération de la question de "subsidiarité" et la plus-value au niveau régional/

⁹Des questions spécifiques qui pourraient être abordées ici sont : Pourquoi les projets bien projetés ont-ils échoué ? [cela ne devrait pas seulement concerner les projets] Pourquoi d'autres ont réussi ? Identifier les changements qui ont incité des agriculteurs à investir dans la GRN (p ex. (i) de plus grands droits et responsabilités d'agriculteur dans la gestion des ressources ; (ii) une plus grande sécurité foncière sur les arbres et la terre ; (iii) développement de nouvelles technologies ; (iv) plus grande connaissance de nouvelles technologies ; (v) des compétences plus fortes pour la gestion communautaire ; (vi) un plus grand accès à l'assistance technique appropriée, etc.). Tirant sur par exemple l'analyse coût-bénéfice existante, les évaluations des réseaux de recherche soutenant le travail connexe en Afrique, par exemple FARA, ADRC etc. y compris les évaluations des impacts économiques et sociaux pour les pauvres.

¹⁰ L'ASS a vu de nombreuses initiatives et programmes d'action pour promouvoir la GRN. Il semble qu'il y ait plutôt un manque de mise en œuvre que des politiques et des stratégies. Il est donc important d'analyser si et comment la GMVSS peut faire face à ce manque de mise en œuvre. A-t-il des avantages comparatifs ?

¹¹<http://www.terrafrica.org/>

¹²<http://www.fao.org/ag/aql/aql/drylands/index.htm> et <http://www.fao.org/nr/lada/>

¹³Des questions spécifiques qui pourraient être abordées ici sont : En quoi consistent les stratégies existantes, les programmes et les activités (national, régional) et comment la GMVSS sera-t-elle construite à partir de ceux-ci (intégrer) pour par exemple éviter le chevauchement et la duplication et profiter de la synergie et de la complémentarité ? Comment faire de la GMVSS une activité intégrée dans les instances nationales, régionales et internationales et la stratégie de coopération et par les différents acteurs et à travers quelles relations ?

continental de l'initiative. Les options de financement, les sources de financement et les approches doivent considérer les programmes existants et les approches émergentes, incluses dans la planification régionale et nationale, mais particulièrement les approches nationales et sub-nationales ;

- (3) Identifier le rôle des nombreuses parties concernées intervenantes (quel type de contribution chacune d'elles apporterait au programme et le rôle que chacune jouerait dans l'initiative) en mettant l'accent sur :
 - (a) le type de gouvernance et les rôles que doivent jouer les autorités locales, les organisations d'agriculteurs et la société civile dans la GMVSS, quelles conditions préalables sont nécessaires pour éviter une approche de haut en bas? Comment articuler les différents niveaux : local, national, régional ?
 - (b) l'implication des instituts de recherche spécialisées nationales, régionales et du CGIAR, et la mise en œuvre d'activités pilotes initiées avant le démarrage de l'initiative à grande échelle.
- (4) Identifier des activités régionales/transfrontalières clés qui pourraient être entreprises dans le cadre de la GMVSS, y compris la gestion des pâturages et les ressources transfrontalières en eau et forestières. En particulier, considérer les aspects institutionnels pour toute activité transfrontalière, en se basant sur les structures existantes.
- (5) Assurer que la connaissance africaine et les institutions scientifiques seront les acteurs principaux pour la recherche et deviendront des centres pour la mobilisation de l'expertise sur les zones arides et semi-arides en Afrique, en réponse à la demande, aux spécificités des localités, aux priorités des besoins des groupes les plus pauvres et à la pertinence pour les utilisateurs.
- (6) Examiner le lien global avec la mise en œuvre de la convention des NU de lutte contre la désertification (UNCCD) particulièrement quant à la mise en œuvre de la réforme récemment convenue de l'UNCCD (plan cadre stratégique de 10 ans pour améliorer la mise en œuvre de la convention), évaluant l'intégration, jusqu'ici insuffisante voire manquante, des interventions relatives à la désertification dans les stratégies de coopération au développement.
- (7) Réviser le lien global avec la mise en œuvre dans les secteurs identifiés de la GMVSS de la Convention-cadre des NU sur le changement climatique et de la Convention sur la diversité biologique particulièrement quant aux mesures nécessaires visant à faciliter l'adaptation pertinente au changement climatique, la coopération dans le cadre de l'adaptation aux impacts du changement climatique; l'élaboration des plans appropriés et intégrés pour la protection et la réadaptation des secteurs touchés par la sécheresse et la désertification, ainsi qu'aux inondations; Examiner notamment les liens entre la mise en œuvre de l'UNCCD et UNFCCC et les instruments associés (actuels et émergents).
- (8) Évaluer les moyens globaux possibles de coordination de la GMVSS, les besoins financiers et les sources correspondantes possibles de financement ¹⁴;

¹⁴Des questions spécifiques qui pourraient être abordées ici sont : A quoi ressemblera le montage institutionnel et organisationnel ? la GMVSS sera-t-elle une structure (parallèle) distincte, entièrement élaborée et centralement dirigée ? Ou la GMVSS utilisera-t-elle les institutions existantes et privilégiera-t-elle une gestion légère mais décisive et efficace ?

- (9) Analyser les hypothèses/risques et les mesures à prendre pour réduire les risques ;
- (10) Mettre en évidence les aspects qui nécessitent des analyses plus approfondies et fournir des recommandations claires concernant les prochaines étapes (comprenant les termes de références pour une étude de faisabilité /formulation de projet);
- (11) Identifier les conditions préalables possibles liées à l'appui de la CE et des EM de l'UE. Comment la CE et les EM de l'UE pourraient le plus efficacement appuyer la GMVSS ? Quelles interventions seront plus appropriées au niveau régional ou au niveau national ? Quelles seraient les conditions préalables pour intégrer la GMVSS dans les stratégies de coopération des pays? ¹⁵ Analyse de la volonté et des possibilités des EM et de la CE de soutenir la GMVSS?

¹⁵le point auquel le financement et des réponses sous la GMVSS peut être intégré dans les plates-formes existantes aux niveaux supra-nationaux, nationaux et subnationaux ? Relever les défis sous de plus larges formes d'aide au développement selon les programmes, liées aux réponses locales, serait un départ des approches précédentes et peut être plus susceptible d'éviter quelques-uns des pièges des initiatives précédentes. Par exemple, par rapport à C AADP/TerrAfrica, UNCCD/UNFCCC et programmes nationaux d'activité actuellement sous le contrôle des ministères de l'agriculture.

Annexe 2 :
Ordre du Jour

6 Mai 2009

Heure	Objet	Intervenants
08:00 – 08:15	Mot de bienvenue	Prof Alhousseini Bretaudeau, (Secrétaire exécutif du CILSS)
08:15 – 09:00	Ouverture de l'atelier	M. Salif Sawadogo, Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie, Gouvernement du Burkina Faso M. Amos Tincani (Délégation de l'Union Européenne au Burkina Faso) Dr. Abebe Haile Gabriel Ag. (Directeur du département d'Economie Rurale et de l'Agriculture, Commission de l'Union Africaine)
09:00 – 09:30	Pause café	
09:30 -09:40	Introduction de l'Etude	M. Jozias Blok (Commission Européenne, DG DEV)
09:40 – 10:40	Présentation des résultats de l'étude de préféabilité suivie par une discussion	Dr Anne Woodfine (Chef d'Equipe)
10:40 – 11:00	Constitution des trois groupes de travail: <ul style="list-style-type: none"> - Organisation institutionnelle / liens avec les initiatives en cours - Modalités financières - Faisabilité technique: pays initiaux partenaires, étude de conception, activités et suivi-évaluation Explication des TDR pour les groupes de travail / Choix des présidents pour chaque groupe afin de rapporter les résultats des travaux de groupes	Dr Sandrine Jauffret
11 :00 – 12 :30	Travaux de groupes	Tous
12:30 – 14:00	Déjeuner	
14:00 – 16:00	Travaux de groupes	Tous
16:00 – 16:30	Pause café	
16:30	Fin de la session	M. Almami Dampha

[Préparation du Procès Verbal de l'atelier (par l'équipe de Présidents et de Rapporteurs des groupes de travail coordonnée par Dr S. Jauffret)]

7 Mai 2009

Heure	Objet	Intervenants
09:00 – 10 :00	Présentations des attentes des pays	Représentants nationaux
10:00 – 11:00	Présentation des résultats des groupes de travail et recommandations	Présidents des groupes de travail
11:00 – 11:30	Pause café	
11:30 – 13:00	Discussion	Tous
13:00 – 14 :30	Déjeuner	
14 :30 – 15 :00	Présentation du Procès Verbal de l'atelier	Dr Sandrine Jauffret
15:00 – 16:00	Discussion / Accord / Validation du Procès Verbal	M. Almami Dampha
16:00	Session de clôture de l'atelier	Dr. Mahama Ouedraogo M. Jozias Blok CILSS

Annexe 3 :

Liste des participants

N°	NOM & PRENOM(S)	PAYS / ORGANISATION
01	Sandjima Dounia	Tchad
02	Kebba N. Sonko	Gambie
03	Colonel Matar Cissé	Sénégal
04	Lamine A. Mahaman	Niger
05	Azeez Fawusi	Nigeria
06	Berhanu Solomon Genet	Ethiopia
07	colonel Moussa Ibrahim	Djibouti
08	Colonel Alassane MAIGA	Mali
09	Jozias Blok	UE
10	Wafa Essahli	CENSAD
11	Samba Harouna Thiam	UNEP
12	Dr. Emanuel Tambi	FARA
13	Dr. Kalinganire	ICRAF
14	Dr. Aissetou Drame Yaye	ICRAF
15	Boubacar Cisse	UNCCD
16	Foday Bojang	FAO
17	Reza Najid	FAO/LADA
18	Brahimi Youssef	GLOBAL MECHANISM
19	Ines Chaalala	GLOBAL MECHANISM
20	Anne Woodfine	Consultant
21	Sandrine Jauffret	Consultant
22	Dr. Abede Haile Gabriel	AU
23	Almami Dampha	AU
24	Joachim Ouedraogo	Burkina Faso
25	Edwige Botoni	CILSS
26	Taoufiq Bennouna	World Bank / TerrAfrica
27	Adama Doulkom	Burkina Faso
28	Mahalmoudou Hamadoun	CILSS
29	Youssoupha Mbengue	AU/SAFGRAD
30	Dr. Mahama Ouedraogo	AU/SAFGRAD
31	Djibo Ousmane	NEPAD/TerrAfrica
32	Hachimou Issaka	UEMOA
33	Amos TINCANI	UE
34	Joseph ZONGO	CT/CAB/MECV
35	HEBIE Amadou	UE
36	Harouna KINDO	CILSS
37	Colette Zoetiyenga	DGACV
38	Dr. Patrice Djamén	ACT/SCOP, BF
39	Eloi Bonkougou	DCPM/MECV
40	Bruno Salo	DGCN/MECV
41	Kisito Nabie	DIGF/DGCN
42	Alfred Sawadogo	DRECV/Centre
43	Bassou Yaro	DGEF/Ouagadougou
44	Michel Tankouano	Point Focal/SP- CONEDD
45	Mohamed El Amine	Algérie
46	Bakir Bencherif OUGAO DAOUD	Alg2rie
47	Lamine Ouedraogo	DEP/MECV
48	J. Ismaël Tarama	APFNL / MECV

Annexe 4 :

Termes de référence des groupes de travail

Travaux de groupe

Tâches des groupes : analyser les propositions de l'étude quant à :

1. L'organisation institutionnelle et les modalités financières
2. La faisabilité technique

Chaque groupe devrait désigner un rapporteur et un président ; le président présenterait le rapport des résultats et recommandations au cours de la réunion du lendemain matin.

Chaque groupe de travail devrait analyser nos propositions concernant :

GROUPE 1

Organisation institutionnelle

1. Analyse AFOM « Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces » des 4 scénarios
2. Validation du(es) scénario(s) préféré(s) – choisir 1 ou 2 scénario parmi les 4 proposés, et présentés les raisons
3. Discuter des rôles et du fonctionnement des institutions aux niveaux régional / sous-régional (si cela est pertinent) ainsi qu'aux niveaux national / local (spécifiques aux pays)

Modalités financières

1. Discuter et proposer des mécanisme (s) pour assurer le financement soutenant les activités au niveau local - ceci devrait être spécifique au pays
2. Envisager la mise en place d'une plate-forme de donateurs de la GMVSS, telle que l'UE + les États membres de l'UE ou l'UE + les EM de l'UE + les EM de l'UA + BAD + +...
3. Examiner le projet de création d'un "Fonds d'affectation spécial dédié »
4. Discutez des possibilités pour la GMVSS de catalyser les financements MDP / REDD / séquestration de C pour atteindre les utilisateurs des terres

GROUPE 2

Faisabilité technique

1. Examiner et hiérarchiser les activités proposées au niveau local / national / transfrontière et également au niveau sous-régional ou régional
2. Analyser les liens entre le projet de la GMVSS et les initiatives en cours – la GMVSS ajoute-t-elle une valeur ou duplique-t-elle les activités existantes ?

Annexe 5 :

Rapports des travaux de groupe

GROUPE 1 : ORGANISATION INSTITUTIONNELLE ET MODALITES FINANCIERES

Président : Youssef Brahim, Mécanisme Mondial

Rapporteur : Laminou Attaou Mahamane

Participants : Burkina Faso, Chad, Djibouti, Ethiopia, Niger, CEN-SAD, UEMOA, CEDEAO, Banque Mondiale, PNUE

Organisation institutionnelle : analyse AFOM des scénarios proposés

Option 1	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> - Tient compte des structures existantes - Ancrages politiques et scientifiques - AU is at the top & provide political leverage - Reflète l'intégration et favorise les synergies avec les programmes existants - Chaque organisation sous/régionale est responsable d'un PASR/CCD 	<ul style="list-style-type: none"> - Non prise en compte de l'UEMOA - The coordination role of CEN-SAD is not clearly mentioned - Rôle des partenaires techniques du système des Nations Unies - Le positionnement de l'OSS n'est pas adéquat - Le rôle des PT africains n'est pas reflété - Absence de la CEEAC - 	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilités de plaider au niveau global/mondial - Favorise la coopération inter-régionale sud-sud 	-

Option 2	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> - Unité de coordination spécifique pour la Muraille verte 	<ul style="list-style-type: none"> - L'ancrage de l'unité (/ U.A ou CEN-SAD) n'est pas clair - UA et CEN-SAD sont au même niveau - Les PT du système des Nations Unies et les PT 	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de mobiliser des ressources spécifiques pour la Muraille verte - 	<ul style="list-style-type: none"> - L'unité de coordination peut créer des duplications avec les structures existantes - Craintes de conflits pour le

		<p>africains ne sont pas reflétés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les rôles respectifs de l'UA et de la CEN-SAD ne sont définis - Absence de la CEEAC 		<p>leadership au plus haut niveau</p>
--	--	--	--	---------------------------------------

Option 3	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> - Relation directe entre l'unité et les pays 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence des organisations sous/régionales dans l'organigramme - L'unité ne profite pas de l'expertise des organisations sous-régionales et autres institutions techniques - Le rôle des PT des systèmes des Nations Unies et des PT africains n'est pas reflété - Le rôle de l'OSS etc. n'est pas clair - UA et CEN-SAD placés au même niveau - Pas de définition de leurs rôles respectifs - Absence de la CEEAC - 	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les pays sont au même niveau d'information 	<ul style="list-style-type: none"> - Non appropriation du programme au niveau sous-régional - Non prise en compte des aspects transfrontaliers - L'unité de coordination peut créer des duplications avec des institutions existantes - Crainte de conflits de leadership au plus haut niveau

Option 4	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> - Le niveau de l'organisation n'est pas clair - Absence de la CEEAC 	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> -

Modalités financières

Niveau local

- Promouvoir le rôle des acteurs de la société civile (organisation) dans la mobilisation des ressources
- rôle essentiel des collectivités locales dans les questions de GDT (SLM)
- Les collectivités locales doivent mobiliser les ressources financières dans le cadre des plans locaux de développement / annuel budget
- Le secteur privé doit être impliqué au niveau local 'condition : politique adéquate au profit de l'investissement du privé dans la GDT, surtout en matière du foncier)
- Promotion et implication des communautés locales dans le paiement des services écosystèmes
- Recettes provenant de la gestion des forêts
- Recettes provenant de l'écotourisme
- **Conditions : renforcer le processus de décentralisation**
- promouvoir la coopération décentralisée
- faciliter l'accès au micro financement
- Elargir l'éventail des micro-finances aux investissements de la GDT
- Encourager les envois de fonds provenant des personnes qui ont émigrés dans les pays développés.

Niveau national

- Encourager les institutions financières nationales à investir dans la GDT
- **Condition : justifier l'intérêt à investir**
- Voter un budget national Muraille verte
- **Condition : priorité nationale accordée à la GDT, Muraille verte intégrée dans le plan national de développement économique, Muraille verte intégrée dans le PAN, labellisation Muraille verte dans les actions en cours et les nouvelles actions)**
- Afficher la GDT/MV comme priorité dans les négociations avec les PTF (divers documents stratégiques d'assistance aux pays, PIN UNDAF, DSRP, CAS...)
- Accéder aux nouvelles sources de financement (MDP, carbone fond...)
- Promouvoir implication du privé
- **Condition : politique incitative pour les investissements dans la GDT, labelliser la MV comme un éco projet**
- Créer un Fonds GMV
- Mettre en place une plateforme sud-sud de partenariat et d'investissement pour notamment la GMV
- Identifier et favoriser l'accès aux sources/programmes concernés du système des Nations Unies
- Rechercher le financement de l'UA et des organisations sous-régionales africaines
- **Condition : mainstream the GW into the S/R programmes & the AU programme of work**
- Use FARA & similar institution to mobilise financial resources for research related SLM activities
- Rechercher financement des partenaires financiers multilatéraux (banques, fondations, FEM5, FED « caractère intra ACP »...) et autres instruments de l'UE.

GROUPE 2 : FAISABILITE TECHNIQUE

Président : Almani Dampha AU

Rapporteur : Edwige Botoni : CILSS

Modérateur : Sandrine Jauffret

Participants : Algérie, Burkina Faso, Gambie, Mali, Nigéria, Sénégal, FAO, Secrétariat de l'UNCCD, ANAFE

1. Question politiques et légales

La GMV doit :

- intégrer les plateformes TerrAfrica (où le processus TerrAfrica est engagé) et notamment les Cadres Stratégiques Investissement (CSIF)
- intégrer les Cadres stratégiques nationaux (plans d'action, national de foresterie, Programme Sectoriel du développement rural etc.)
- être intégrée dans le processus de réalignement des PAN/LCD
- être prise en compte dans la révision des politiques environnementales nationales
- soutenir les programmes de développement locaux sur la base des structures décentralisées et la participation des acteurs locaux
- mettre à jour les plans de développement locaux pour intégrer les activités GDT et la GMVSS (conventions locales...)

2. Foncier

- La GMVSS devrait favoriser l'harmonisation des réglementations foncières au niveau des espaces transfrontalier
- Analyser la situation foncière dans chaque pays
- Intégrer la dimension de la GMVSS dans les politiques foncières
- Des terres étatiques pourraient être mises en concession
- Intégrer la dimension genres
- Promouvoir les meilleurs pratiques

3. Stratégies de communication

- Analyser/évaluer ce qui a été fait en matière de communication
- Proposer un plan de communication et de plaidoyer
 - Public et médias
 - Faciliter le partage des infos (website)
 - Créer un cadre pour mesurer l'impact à tous les niveaux
 - Mobiliser les parties prenantes donateurs + PTF
- Développer les canaux de communication locaux (ex radios rurales, canaux traditionnels)
- Stratégie de communication des résultats de la recherche aux politiques/décideurs
- Utiliser les cadres existants de concertation et de coordination
- NTIC : développer les forums de discussions
- IST : patrimoine de connaissances (CILSS, SAFGRAD, à partager)

4. Activités locales

- Développer les systèmes d'innovations : R/D + vulgarisation
- Equipes pluridisciplinaires
- Développer des mécanismes financiers locaux à moyen à long terme (micro-crédit)
- Développer des activités génératrices de revenus (transformation, conservation, valorisation, écotourisme...)
- Accompagnement par l'Etat (subventions, matériel...)
- Renforcement des capacités des acteurs locaux + structures de vulgarisation

5. Valorisation de la GDT et liens avec les activités existantes

- Promotion des activités d'énergies alternatives
- Toutes actions d'accompagnement
- Développer des infrastructures rurales respectueuses de l'environnement
- Aménagements paysagers pour les centres urbains
- Lutter contre les feux et autres risques environnementaux
- Promouvoir les petits ouvrages de retenues d'eau

6. Mécanismes de suivi-évaluation (Régional, National, Local)

UNCCD : indicateurs d'impacts (niveau régional, national) à valoriser

Régional

- Etat de référence à capitaliser
- Valoriser les systèmes de S&E de TerrAfrica
- Forum conjoint des parties prenantes
- Systèmes d'information et de veille environnementale (AMESD + autres systèmes)

Local

- Suivi-évaluation participatif
- Forum conjoint des parties prenantes